



Grossesse et parentalité dans les milieux artistiques

RAPPORT D'ENQUETE

| APSArts & ARACT |

Sommaire

Introduction	2
I) Etat des lieux actuel	3
A) Etat global de la parentalité en France.....	3
B) Et dans le milieu artistique.....	4
II) Questionnaire.....	6
A) But du questionnaire	6
B) Questions / Réponses.....	6
III) Entretien.....	14
A) Résultat	14
B) Conclusion des entretiens	19
Conclusion	21
Lien questionnaire / entretiens : même conclusion ?	21
Annexes.....	22
Bibliographie	26

Introduction

Ce travail vise à mettre en lumière et mieux comprendre les situations de travail des artistes professionnel.le.s face à la grossesse et la parentalité. Les questions d'égalité professionnelle entre les artistes, entre les hommes et les femmes, sont très présentes. Les environnements et organisations de travail sont multiformes, multi employeurs, multiplicité de statuts, d'activités et de contrats, souvent cumulés pour les professionnel.le.s. Cette situation a conduit l'APSArts et l'ARACT à construire une étude exploratoire afin de mieux comprendre l'impact de la grossesse sur le travail des femmes, leur parcours professionnel, leur choix de carrière. Cette étude a pris la forme d'une veille documentaire effectuée à travers la bibliographie (se trouvant en fin de document), d'une consultation par un questionnaire sur la grossesse, et d'entretiens qualitatifs sur la parentalité chez les artistes. Ces premiers éléments doivent être manipulés avec prudence, l'étude reste pour l'instant exploratoire. Elle permet surtout d'amorcer la base d'un travail plus collectif à poursuivre.

Ainsi pour investiguer par métier et par secteur d'activité, plusieurs entités et structures ont été repérées dont (liste non exhaustive) :



I) État des lieux

A) GROSSESSE ET PARENTALITE EN FRANCE

Selon l'INSEE, en 2015, ont été recensées 9,8 millions de femmes actives entre 15 et 49 ans, et 586 696 naissances. Le cadre juridique en France permet le travail des femmes enceintes au travers de mesures spécifiques. Dès lors qu'une salariée déclare sa grossesse auprès de son employeur, un dispositif de protection se met en œuvre :

- l'analyse des risques professionnels auxquels les femmes enceintes peuvent être exposées est confiée au CSE¹, avec obligation de tenir compte de l'exposition différenciée aux risques en fonction du sexe (loi du 4 août 2014 pour l'égalité) ;
- l'aménagement des conditions de travail : respecter les périodes de droits de ne pas travailler avant et après l'accouchement, interdire certains travaux ou les réglementer différemment, aménager le poste de travail, changer temporairement les affectations etc. (congé maternité de 8 semaines au total) ;
- enfin une surveillance médicale adaptée et assurée par le médecin du travail (mesures individuelles).

Pourtant, la majorité des femmes qui travaillent rencontrent des difficultés à concilier leur grossesse et leur activité professionnelle, en particulier sur les postes présentant des risques ou sur les cadences de travail irrégulières ou/et intenses. Par ailleurs le soutien managérial n'est pas spontané et se manifeste plutôt informellement. L'insuffisance d'information sur les précautions à prendre, notamment en début de grossesse, en matière de réglementation et d'interlocuteurs à qui s'adresser est fréquemment constatée. Enfin, ces femmes sont la plupart du temps contraintes de gérer seules les difficultés professionnelles accrues par la grossesse, avec un soutien du collectif de travail plutôt variable. Il est donc évident que le cumul de contraintes physiques, environnementales, organisationnelles ou encore psychologiques induit des complications diverses (comme par exemple des naissances prématurées...).

Les effets du travail peuvent donc être délétères sur la santé de l'enfant et de la mère.

Le congé maternité a été impacté par la réforme du congé parental², entrée en vigueur en janvier 2015. Ce dispositif d'indemnisation ne couvre plus l'intégralité de la période allant de la naissance jusqu'à la scolarisation de l'enfant. Ainsi les difficultés organisationnelles et/ou financières liées à la garde des enfants s'accroissent à mesure que ces derniers grandissent. De plus en plus de mères renoncent à prendre ce congé même encore aujourd'hui. La plupart des mères prennent un congé maternité contre sept pères sur dix en congé paternité (2013, DREES³).

¹ CSE : Comité Social et Economique

² <http://www.senat.fr/questions/base/2014/qSEQ141214298.html>

³ <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications/etudes-et-resultats/les-francais-et-les-conges-de-maternite-et-paternite-opinion-et>

L'allongement du congé de paternité traduit habituellement une forte implication du père. Mais c'est lorsque les deux parents travaillent que les hommes ont plus facilement recours au congé paternité et s'impliquent davantage sur les tâches domestiques, principalement dans le secteur public. Même si depuis 2014 existe la prestation partagée d'éducation de l'enfant, elle reste peu attractive pour les pères.

Ainsi les mères les plus impactées sont souvent les moins diplômées, salariées du secteur privé et travaillant à mi-temps.

B) ET EN MILIEU ARTISTIQUE

Les femmes et les hommes évoluant dans le secteur artistique rencontrent de nombreuses difficultés pour concilier vie privée et vie professionnelle, selon l'INRS :

- Employeurs multiples, turn-over important, situations discontinues d'emploi
- Précarité économique, maintien difficile de revenus dignes et de projections possibles
- Exposition aux risques chimiques (peintres, sculpteurs, photographes-développeurs) et physiques (postures debout, déplacements et ports de charges (musiciens, vidéastes))
- Horaires atypiques (décalés, à rallonge, déplacements, pauses limitées ou inexistantes...)
- Déphasage avec l'entourage personnel, sommeil et chronobiologie perturbés
- Isolement au travail
- Parfois mauvaise hygiène de vie (alimentation non équilibrée, manque d'exercices physiques (exprimé particulièrement par les artistes de l'industrie musicale, addictions diverses)
- Milieu marqué par l'emprise du genre
- Problèmes d'anxiété, de pression à « produire », accumulation d'échecs, manque de reconnaissance et sentiment d'inutilité récurrent
- Problématique d'espace et de temps de travail à disposition pour la création
- Enfin coactivité courante avec plusieurs autres métiers sans connaître les tâches de chacun.

Les femmes, particulièrement :

- Sont soumises à des programmations ou contractualisations moindre que les hommes, le constat est marqué pendant ou après une grossesse : c'est le cas des danseuses (« *leur carrière est fichue* »)
- Subissent assez souvent le « *sexisme prégnant du génie créateur masculin* » et les formes de harcèlement liées
- Débloquent difficilement un congé maternité à cause de leur situation professionnelle atypique : opacité des informations, traitement administratif au cas par cas, nombre d'heures de travail insuffisant (comme ceux des trois derniers mois de grossesse), multi employeurs, précarité de l'emploi...

- Sont régulièrement contraintes à des problématiques de respect de l'intimité à cause des espaces de travail souvent mixtes et publics, ce qui peut poser des soucis pour se changer ou l'allaitement
- Se trouvent face à de grosses difficultés pour concilier la maternité et la parentalité avec leurs pratiques.

Ce dernier point est assez complexe : si on prend l'exemple d'une musicienne professionnelle, une grossesse interrogera sa pratique de plusieurs manières :

- La santé de l'enfant : avec le port de l'instrument qui peut peser sur le ventre ou les vibrations, les heures de travail possibles, les déplacements pour les représentations
- Sa propre santé en lien avec son organisation du travail
- La modification de sa pratique musicale : son centre de gravité se transforme tout comme sa pratique (en ensemble, seule, debout, en se déplaçant...);
- Enfin la régularité de sa pratique et la part de son travail créatif tout en élevant un enfant.

Doit-elle arrêter à un moment ? Quand peut-elle reprendre ? Existe-t-il des ressources pour élever un enfant tout en poursuivant ce métier ?

Avec la grossesse, les artistes sont finalement confronté.e.s à des problématiques semblables à celles d'une blessure dans un parcours professionnel. Ils.elles utilisent leur corps, leurs sens pour travailler, cela engendre des transformations, des remises en question et des reconversions dans certains cas. À ceci s'ajoute le fait que le milieu artistique entretient de multiples peurs en relation avec la modification du corps (poids, grossesse, accidents, fatigue, vieillesse ...). Certaines professions exigent aussi plus de suivi médical que d'autre : la danse ou le cirque, plus que le dessin, avec des activités plus réduites (comme les sauts) pendant la gestation etc.

II) Enquête

A) OBJECTIFS DU QUESTIONNAIRE

Un questionnaire a été diffusé en ligne du 11 février au 8 avril 2020. L'ARACT (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) Hauts-de-France et APSArts (Association de Prévention Santé des Artistes) l'ont conçu, APSArts se chargeant également de la diffusion.

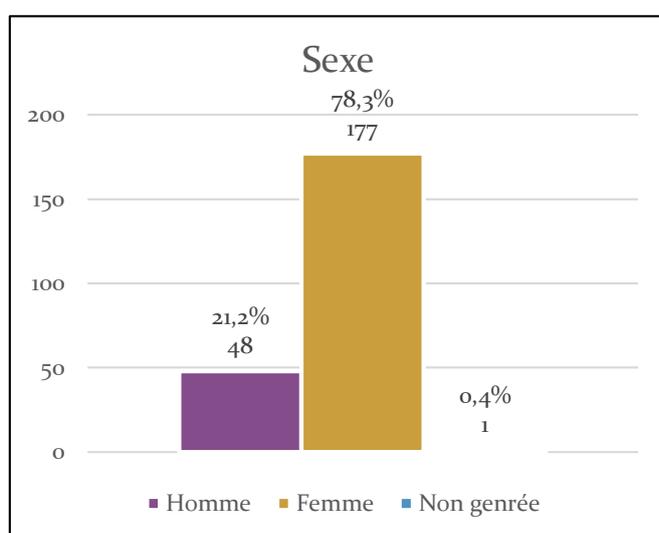
Il a pour vocation de comprendre les enjeux d'une grossesse dans le milieu artistique sous trois aspects : ce que la grossesse change pour moi, artiste ; ce que la grossesse change pour ma famille et, principalement, ce que la grossesse change pour mon travail.

L'enquête a été visitée 1515 fois pour un résultat de 238 questionnaires complets et 6 incomplets. Plus de la moitié des questionnaires réalisés entièrement a été faite sur une durée de 2 et 5 minutes. Les visites ont été les plus nombreuses au moment de la mise en ligne de l'enquête.

B) QUESTIONS / REPONSES

Annexe : questionnaire

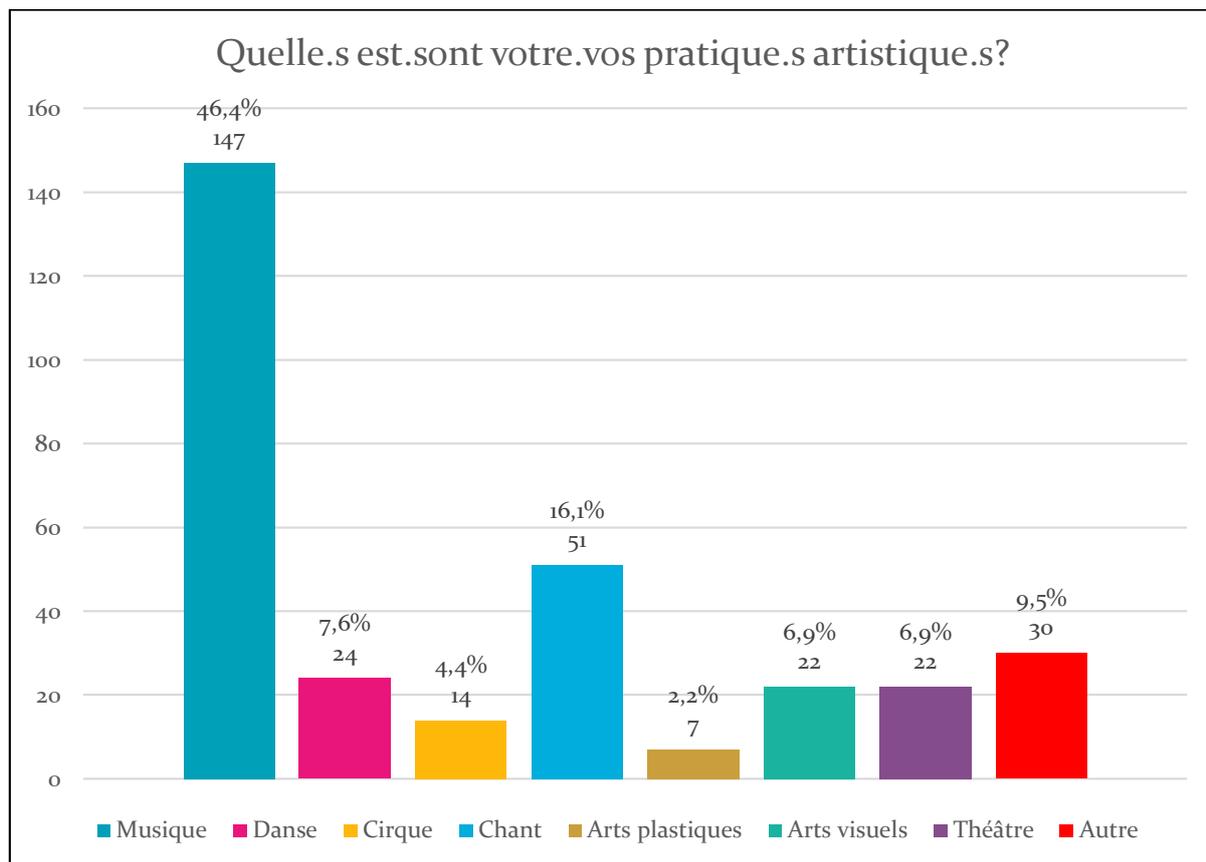
Des questions permettent de définir le profil de base (sexe et âge) des répondants. Ici le profil est aussi défini par le domaine artistique dans lequel évoluent les répondants ainsi que leurs statuts.



Age

Entre 18 et 25 ans	6	2,5%
Entre 26 et 35 ans	105	44,1%
Entre 36 et 45 ans	102	42,9%
Entre 46 et 55 ans	24	10,1%
Entre 56 et 65 ans	1	0,4%
Autre	0	0,0%
Total des réponses		238 100%

Les répondants évoluent surtout dans le domaine musical (musicien.ne.s et fonction support), le domaine du chant est assez bien représenté (16,1%). Ensuite la danse (7,6%), les arts visuels et le théâtre, tous deux à 6,9%. Sachant qu'un répondant peut avoir plusieurs activités.

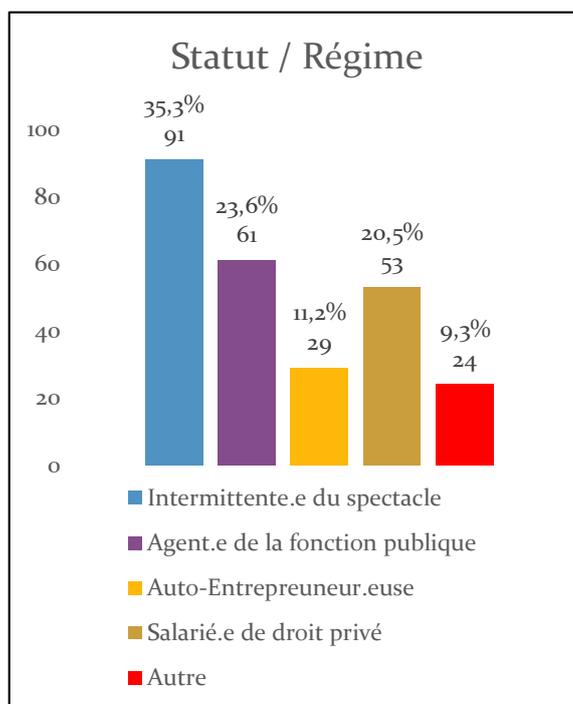


Autres pratiques (Pratiques artistiques)

Production	4	13,3%
Comédien.ne	3	10,0%
Arts de la rue et de l'espace public	2	6,7%
Technique	5	16,7%
Ecriture	2	6,7%
Costumes	2	6,7%
Chargé.e d'action culturelle	1	3,3%
Théâtre d'objets	1	3,3%
Humour	1	3,3%
Direction	1	3,3%
Commissaire d'exposition	1	3,3%
Audiovisuel	1	3,3%
Booking	1	3,3%
Traduction	1	3,3%
Photographe	1	3,3%
Architecture et Arts appliqués	1	3,3%
Programmation	1	3,3%
Administratrice	1	3,3%
Total de réponses	30	100%

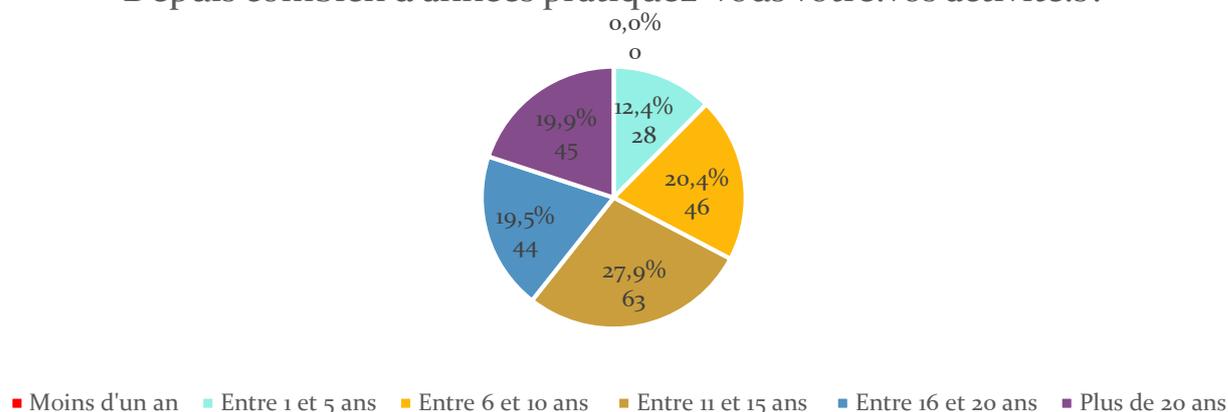
Autre (Régime/Statut)

Pratique amateur.e	1	4,2%
RSA	3	12,5%
Sans emploi	4	16,7%
Artiste sans intermittence	2	8,3%
Professeur.e	2	8,3%
Maison des artistes / Plasticien.ne.s	1	4,2%
Artiste auteur.trice	5	20,8%
Auteur.trice	1	4,2%
AEA	1	4,2%
Auteur.trice AGESSA	1	4,2%
Etudiant.e	1	4,2%
Service civique	1	4,2%
En attente d'intermittence	1	4,2%
Total de réponses		24 100,0%

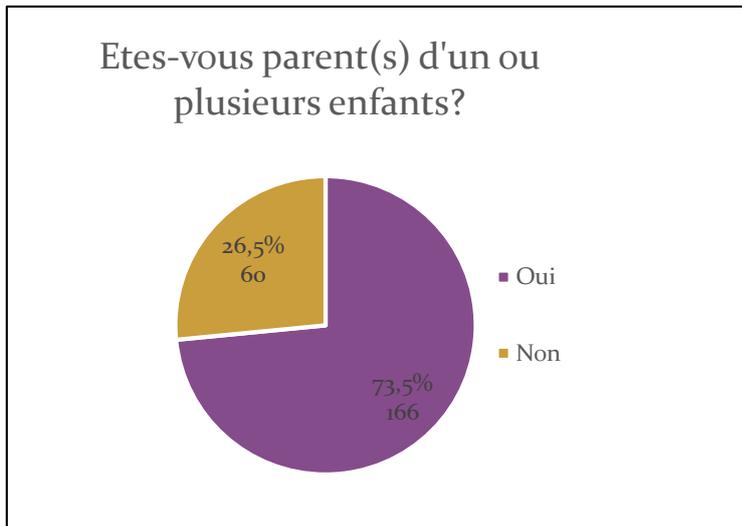


Les statuts sont très variés : Intermittent.e du spectacle (35,3%), agent.e de la fonction publique (23,6%), ou encore salarié.e de droit privé (20,5%). N'oublions pas que les statuts peuvent être cumulés.

Depuis combien d'années pratiquez-vous votre.vos activité.s?



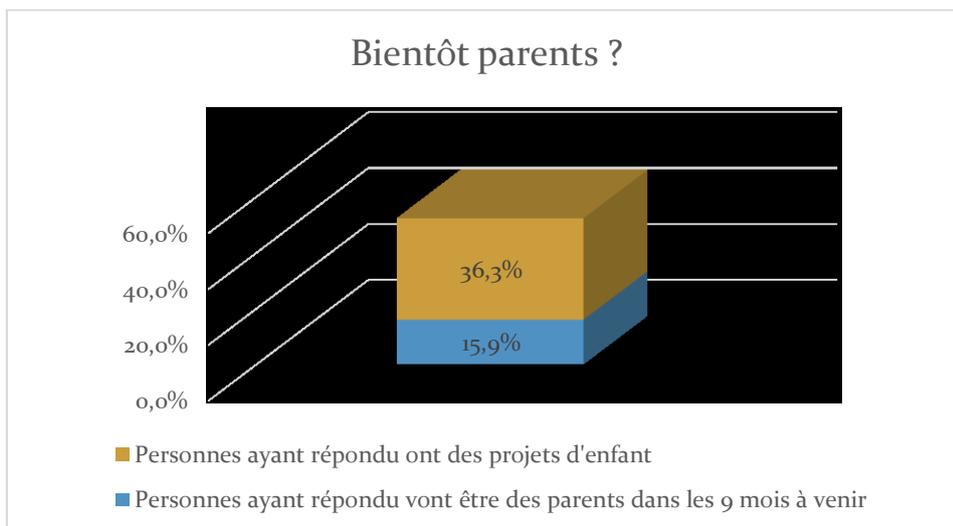
La plupart des répondants exercent depuis au moins 5 ans, permettant ainsi d'avoir un recul sur leur pratique.



Lors de notre enquête 73,5% des répondants sont parents d'au moins un enfant, dont plus de la moitié avec 1 ou 2 enfants.

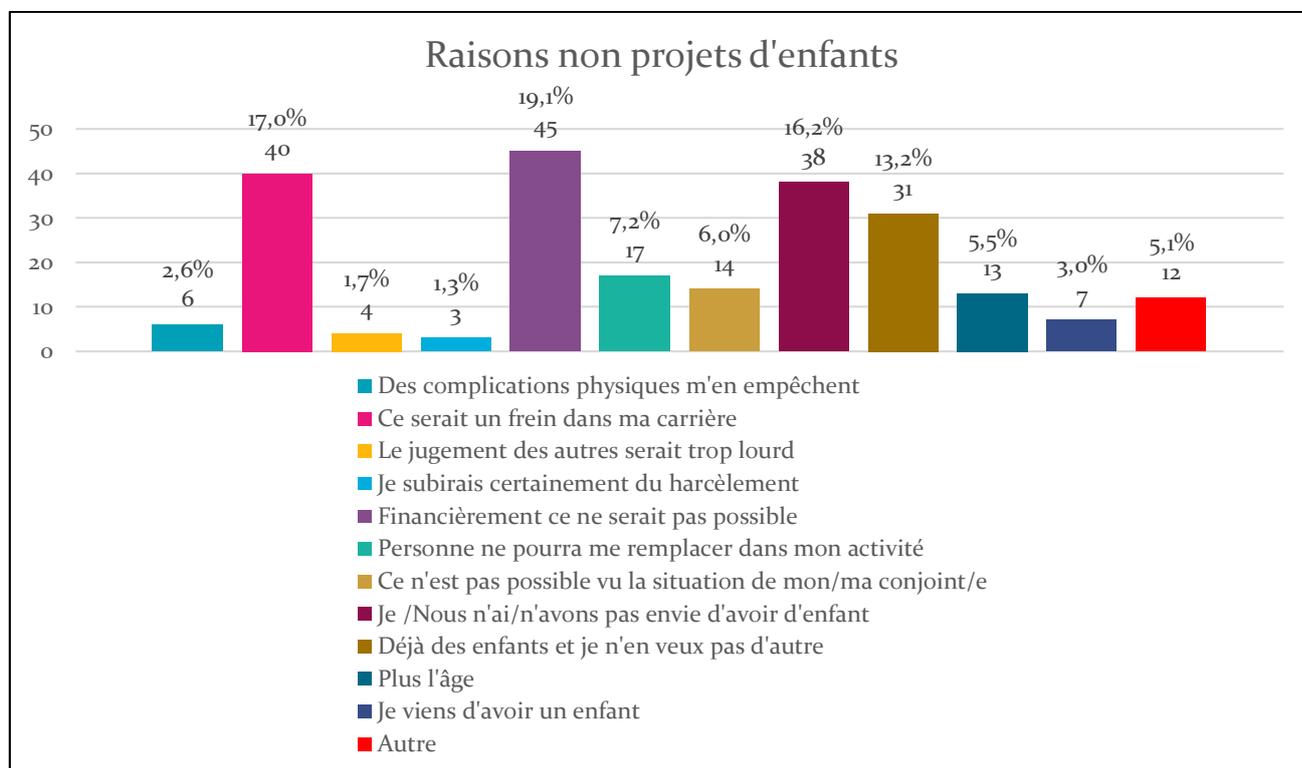
Combien d'enfants avez-vous?

0	50	22,1%
1	88	38,9%
2	63	27,9%
3	18	8,0%
4	1	0,4%
5	0	0,0%
Le premier est en route	6	2,7%
Total des réponses	226	100%



Parmi les répondants, 15,9% attendent un heureux événement dans les 9 mois suivant le questionnaire, tandis que 36,3% des répondants ont un projet d'enfants en cours.

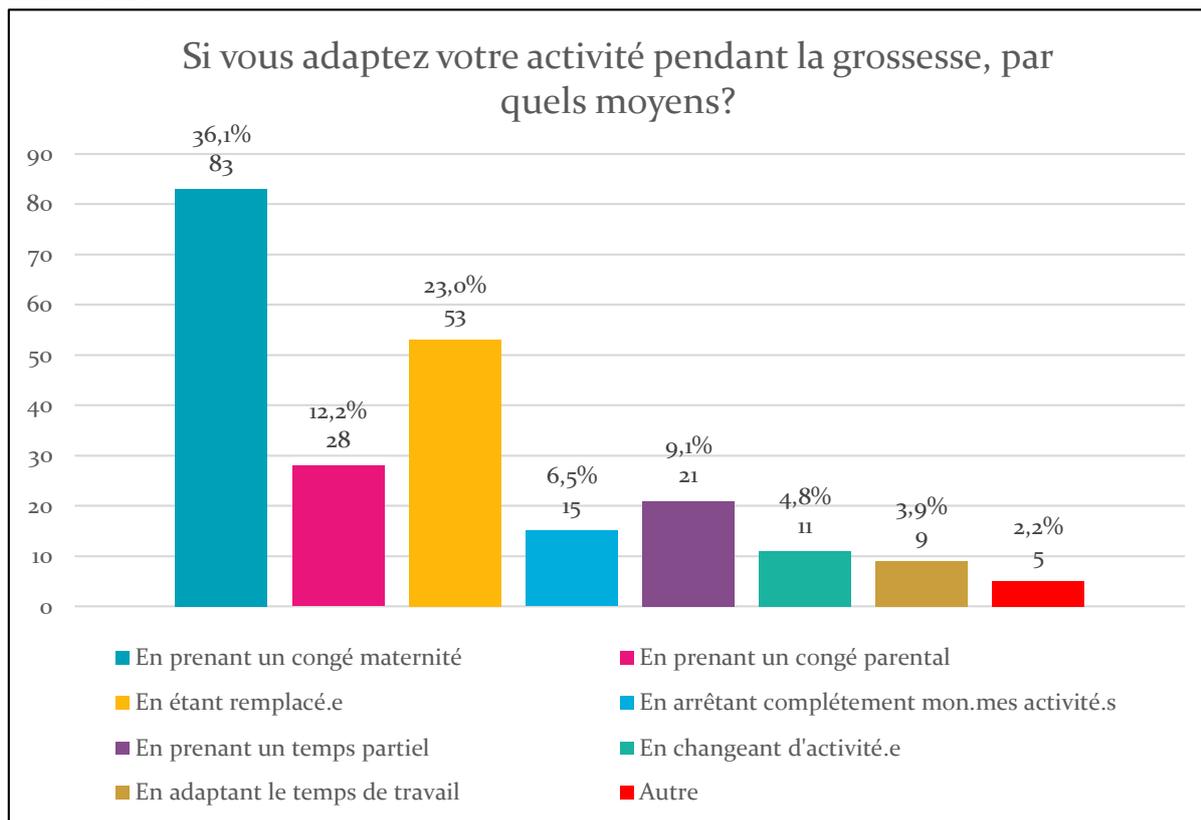
Parmi les arguments explicatifs des non projets d'enfants, on constate l'impossibilité financière (19,1%), suivie du fait qu'une grossesse / un enfant serait un frein dans la carrière (17%). Enfin, 13,2% des répondants en ont déjà et ne souhaitent pas renouveler de projet de grossesse.



Autre (Raisons non projets d'enfants)

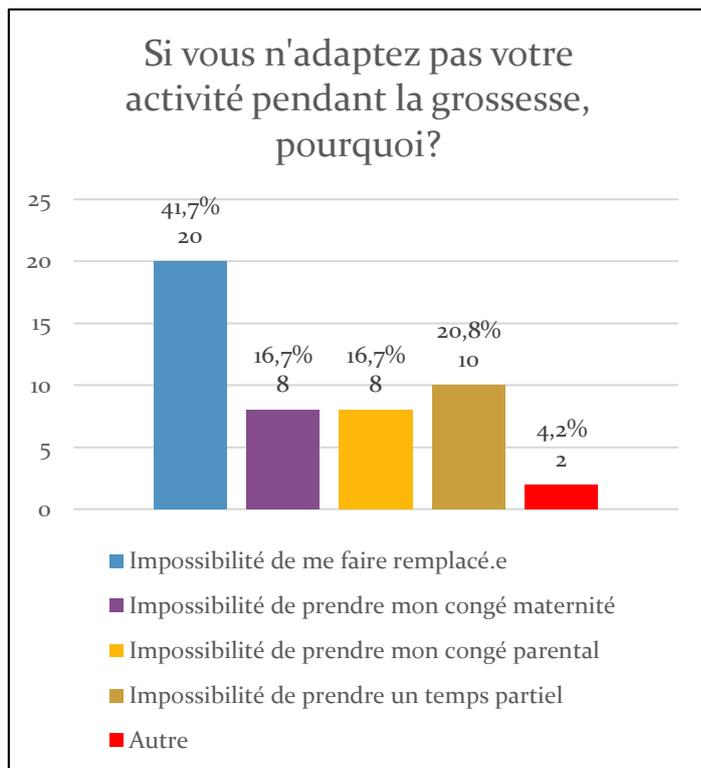
L'avenir écologique/sociétale/planétaire me fait peur	4	33,3%
Difficile à gérer avec les horaires de soirée	2	16,7%
Manque de visibilité à long terme de la carrière	1	8,3%
J'ai un enfant handicapé qui nécessite des soins et de l'aide	1	8,3%
Je ne pourrais pas renouveler mon intermittence et subvenir aux besoins de ma famille	1	8,3%
Caravane école en tournée	1	8,3%
Trop fatigué.e	1	8,3%
Précédents remplacements ne me donnent pas envie d'en refaire	1	8,3%
Total des réponses	12	100,0%

81,9% des répondantes déjà enceinte ou ayant un projet d'enfant, envisagent d'adapter leur vie artistique pendant la grossesse, principalement en prenant un congé maternité.



AUTRES

- J'ai travaillé en étant en fin de congé maternité et de suite après l'accouchement.
- En décalant une création théâtrale à la saison prochaine.
- En adaptant mon poste en préparant mon absence pour faire le maximum avant.



18,1%, n'envisagent pas d'adapter leur activité durant la grossesse. Parmi elles, 41,7% font ce choix car elles ne peuvent être remplacées, opter pour un temps partiel est impossible (20,8%), de même que pour le congé maternité (16,7%) ou le congé parental (16,7%).

Les autres raisons évoquées renvoient au fait qu'il n'existe pas assez d'aides financières pendant et après la grossesse pour la garde ou l'envie de continuer à exercer.

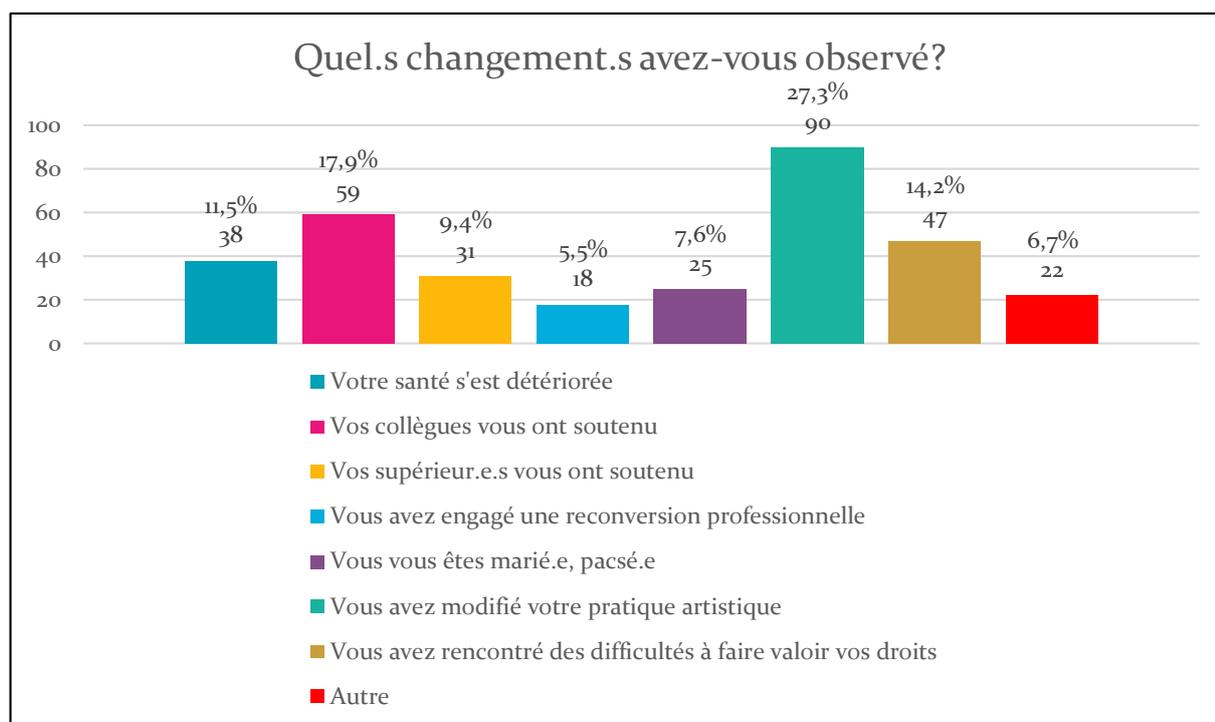
Autre (Non adaptation de l'activité)

- Pas envie de m'arrêter plus tôt
- Pas assez d'aides financières pendant la grossesse et après pour la garde

Ces projets de parentalité sont discutés avec le/la conjoint.e à 83%. Pour 13,2%, la grossesse est arrivée par hasard, tandis que 3,8% des conjoint.e.s ne veulent pas entendre parler de ce genre de projet.

Comment en avez-vous discuté avec votre conjoint.e?

La grossesse est arrivée par hasard	21	13,2%
C'est un projet commun (grossesse, adoption...)	132	83,0%
Pas de discussion possible, mon.ma conjoint.e ne veut pas en entendre parler	6	3,8%
Total des réponses	159	100,0%



L'aspect social/relationnel lors de l'annonce d'une grossesse dans le cadre professionnel est autant important pour le bien-être de la grossesse, concilier vie professionnelle et vie privée n'est pas toujours aisé. En effet, même si 17,9% du panel se sent soutenu par les collègues, 27,3% de ce même panel a modifié sa pratique artistique. On note aussi des problèmes à faire valoir les droits concernant la grossesse et la parentalité (14,2%), ainsi que des problèmes de santé (11,5%).

Autre (Quel.s changement.s avez-vous observé?)

Problèmes liés à la CPAM	2	9,1%
Adaptation du temps horaires, pouvant influencer sur la pratique artistique et/ou de l'angoisse	5	22,7%
Dates non reportées lors du congé maternité : Résidence annulée	1	4,5%
Isolement et Difficultés physiques non accompagnées financièrement	1	4,5%
Moquerie et mise à l'écart de la part de l'équipe et supérieur.s	3	13,6%
Choix entre participer à la vie de famille et réaliser des projets professionnels	1	4,5%
Stress lié à la prise de congé maternité (demande auprès de l'employeur, revenus, etc...)	2	9,1%
Reprise du poste compliquée (élèves partis avec la remplaçante, poste occupé...)	3	13,6%
Pas de changement	2	9,1%
2 dates proposées pour passer un concours	1	4,5%
Mes grossesses ont été un moment de ferveur artistique. J'ai développé de nouvelles pratiques.	1	4,5%
Total de réponses	22	100%

III) Entretien

A) RESULTAT

En parallèle de ce questionnaire, des entretiens ont été menés auprès de dix personnes (cinq hommes et cinq femmes) en juillet 2020 par téléphone. La cible de ces entretiens étant des artistes professionnel.le.s ayant des enfants, homme ou femme.

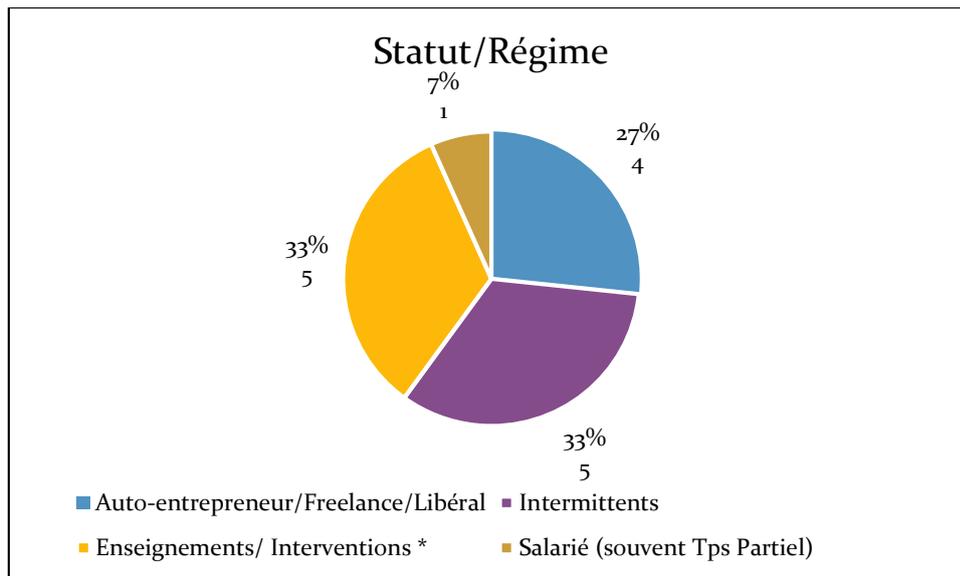
Le but est de collecter des données qualitatives sur la parentalité tant pour les hommes que pour les femmes. Il n'est pas question de représentativité mais de creuser plus qualitativement certaines interrogations. Les entretiens sont anonymes, semi-directifs et d'une durée d'environ une demi-heure. La démarche a été présentée à chaque interviewé.e.

Les personnes interrogées ont entre 31 et 50 ans, n'ont pas plus de deux enfants (âgés de 2 à 25 ans) et le conjoint actuel est, en majorité, le parent de l'enfant. Elles sont musicien.ne.s, comédien.ne.s, auteur.trice.s, avec des activités variées réparties la plupart du temps sous le statut intermittent, enseignant ou en freelance/indépendant.

Activité

Musicien.ne.s*	6	32%
Comédien.ne.s, marionnettistes	5	26%
Scénariste, Auteur.trice	3	16%
Directeur.trice de production	2	11%
Arts visuel/digital	1	5%
Danse	1	5%
Arts plastiques	1	5%
Total	19	100%

Les statuts/régimes sont aussi variés :



Les interviewé.e.s ont-ils.elles une mobilité professionnelle ?

Oui, en majorité tous les profils réalisent des résidences, concerts, tournées, spectacles, travaux d'écriture...qui nécessitent de se déplacer. Cependant la parentalité implique d'organiser la limitation de ces déplacements surtout le week-end et les femmes sont plus concernées par ce choix de réduction, voire de refus de certaines opportunités professionnelles, de stages et/ou de formation. Celles qui peuvent poursuivre sont celles, la plupart du temps, soutenues par leur conjoint professionnellement, émotionnellement et économiquement.

Globalement, la parentalité amène à une recherche de conciliation des temps, des déplacements si nécessaire et/ou bien rémunérés, et la priorisation de l'équilibre de la vie familiale.

L'environnement de travail, quand il n'est pas au domicile, est la plupart du temps diffus : employeurs différents et multiples, statuts variés et simultanés (ex : salarié.e à temps partiel pour réaliser des ateliers pour des enfants et compositrice-musicienne en parallèle), équipes de travail différentes.

L'activité se répartie entre création, enseignement et/ou ateliers, liens des réseaux, préparations des productions (répétitions, coordination administrative et technique, mise en scène...) et entraînements réguliers de la pratique artistique qui permet de maintenir le niveau.

Quels sont les modes de garde en support ? (Conjoint/structures/famille...)

La majorité peut compter sur le conjoint avec plus d'adaptation aux horaires de travail de ce dernier pour les femmes. Concernant les familles séparées, la garde est alternée de manière équitable. Pour les autres situations, il y a adaptation aux horaires de l'école, utilisation des services de crèches et de garderie. La famille est très peu sollicitée, tandis que le réseau d'amis est requis plus facilement.

Le projet de parentalité a-t-il été discuté, la grossesse était-elle programmée ?

En général, l'envie d'être parents n'a pas vraiment de lien avec la profession, le projet n'est pas vraiment posé et très souvent l'interviewé.e se dit rassuré.e du statut professionnel et économique stable du conjoint. Pour les couples intermittents/artistes, ce statut génère souvent de l'angoisse avec une situation d'envie de grossesse presque « taboue » dans de nombreux cas.

Quels sont vos choix concernant le déroulement de la parentalité ? Pouvez-vous expliciter les liens avec votre métier ?

Globalement les interviewé.e.s ont l'impression de sacrifier une partie de leur carrière en optant pour la parentalité. Ils.elles sont conscient.e.s d'évoluer dans un univers professionnel où il faut soit ne pas avoir d'enfant et pour certains sacrifier la possibilité d'être parent, soit sacrifier une partie de son métier pour être parent.

Souvent l'activité professionnelle des femmes est adaptée aux horaires du conjoint/ de la conjointe en plus de se caler sur les horaires d'école ou de garde. Cela impacte le développement du réseau professionnel et le processus créatif (beaucoup plus lent à se mettre en place) car les temps d'immersion sont fractionnés ou interrompus. Lorsque les deux parents sont intermittents/artistes, ce problème est soulevé pour les deux, ils se comprennent mieux et se soutiennent.

Quels sont les impacts de votre parentalité sur votre carrière/emploi ?

Les projets sont recentrés en local pour la majorité des femmes afin de limiter les déplacements, moins pour les hommes à soutien égal du conjoint : réduction de l'étendue du réseau professionnel (collaborations, représentations...), des opportunités professionnelles (auditions, tournées...). Les disponibilités moindres pour les formations, stages, déplacements ou résidences pour les femmes limitent le développement du réseau et de l'entretien des compétences professionnelles.

Il y a plus de réduction de temps d'activité pour les femmes que pour les hommes. Pour tou.te.s, les horaires de soir ou de nuit sont limités, avec une bascule supplémentaire pour les femmes sur leur temps partiel.

La reconversion après la grossesse est fréquente pour les comédiennes et les danseuses qui semblent souffrir particulièrement du peu de possibilités offertes pour ces artistes devenues mères. En général, les environnements professionnels sont non adaptés pour les parents, « *avoir des parents est gênant pour beaucoup d'employeur (ex : théâtre) : horaires de travail et milieu compliqué avec des enfants, limite les propositions professionnelles surtout pour les femmes et plus si elles sont enceintes (ex : des comédiennes ou danseuses).*

Les impacts et rapport au corps, instrument de travail, changent : image moins « séduisante », retravail de l'image, effets et changements dans le rapport avec les employeurs, fatigue (surtout pour les femmes). La charge mentale est plus importante.

Plus globalement, il est nécessaire d'avoir plus de rigueur et d'anticipation dans l'organisation professionnelle afin de tenir dans le métier. Il y a un besoin notable de protéger la vie familiale avec des positionnements plus forts dans la vie professionnelle, notamment pour les pères : refus de certaines propositions ou adaptation des horaires en journée le plus possible. La flexibilité professionnelle est, bien entendue, réduite. Il faut être alerte aux opportunités, plus de rigueur dans l'organisation, moins formulé par les femmes (peut-être plus accepté, moins le choix ?) : « *ne pas répondre c'est disparaître* ». Il faut accepter les horaires atypiques : conciliation et temps de récupération compliqués pour tou.te.s.

Quels sont les impacts, et leurs effets, de la parentalité sur le travail ?

Les projets personnels et de création sont plus développés. Les comédiennes expriment par exemple plus de maturité artistique et de profondeur du jeu de scène lorsqu'elles sont mères.

La séparation vie privée/vie professionnelle est plus forte. Il y a redéfinition des réseaux pour adapter les exigences de la vie personnelle à la vie professionnelle. La parentalité nourrit le travail artistique au quotidien en positif pour tou.te.s : nouvelles fenêtres de réflexion et élargissement des publics.

Les femmes expriment une baisse du temps de pratique artistique, de répétition. La contrainte aux horaires de garde impacte la qualité de la création : temps d'immersion nécessaire.

Globalement la concentration est différente, il est donc nécessaire soit de se réorganiser, soit de réduire son activité.

L'organisation du travail est meilleure et faite plus en amont, formulé par les hommes, pour plus d'espace de création.

La charge mentale est plus importante pour les femmes.

Quels sont vos ressentis sur le contexte sanitaire ? Quels en ont été les impacts ?

Beaucoup d'incertitudes économiques et de stress ont été ressentis pendant le confinement et encore maintenant, beaucoup de projets sont reportés à l'année prochaine ou annulés.

Tou.te.s ressentent du stress lié à l'isolement professionnel. L'angoisse très forte des jeunes parents : ils sont prêts à « *prendre tout ce qui vient* ».

L'arrêt de l'école et des modes de garde ont profondément influé sur le travail (création, pratique...) pour les parents des enfants en bas âge, « *tout était à l'arrêt de toute façon* », « *rien de possible* ».

L'adaptabilité dans le processus de création est d'ordre collectif et bénévole : soutien moral, rester en réseau, en contact avec la création.

La mobilisation de temps et de compétences a été différente pour mettre, par exemple, des cours en ligne.

Les enseignements dispensés par des femmes ont semble-t-il été plus compliqués à vivre à cause de la présence des enfants à proximité.

Une vie de famille moins mouvementée et plus profitable est appréciée.

Les compétitions accrues dans les opportunités impliquent que des échanges et des entraides de « *plan boulot* » se font de moins en moins, le milieu devient comme dans les grandes métropoles.

B) CONCLUSION DES ENTRETIENS

Quelles sont vos projections et vos besoins quant à l'organisation de travail, de l'emploi et du travail en lui-même ?

Il faudrait des modes de garde adaptés au temps de travail et à domicile : activité à domicile ou en journée plutôt que le soir ou la nuit.

Créer des crèches employeurs serait utile : le soir et la nuit les professionnel.le.s sont stressé.e.s pour travailler si leur(s) enfant(s) est (son) « mal gardé(s) » ou pas à proximité.

Un soutien face à l'isolement serait apprécié. En effet, la charge de travail est importante et, pour lutter contre, la régulation individuelle est lourde.

Le soutien et les aides pour lutter contre les situations de harcèlement de certains employeurs sont désirés, car ces situations sont souvent vécues seul.e.s.

Des outils ou formations pour planifier les projets et organiser les temps vie privée/vie professionnelle avec rigueur seraient un plus.

Et avec le contexte de crise sanitaire ?

Il y a un grand besoin d'outils digitaux adaptés, de formations pour captation et fabrication de contenus. Il y a aussi un besoin de cadre (idée de soutien collectif et de réseau d'employeurs) pour anticiper les risques économiques et en discuter ensemble (retours d'expériences et collectifs plus forts et moins mouvants).

Par anticipation au contexte de crise, il faut se poser la question suivante : comment maintenir les projets ?

Une meilleure connaissance du secteur culturel de la part des institutions et de l'Etat serait apprécié. Il y a aussi d'autres métiers impactés comme les administrateur.trice.s, chargé.e.s de production qui sont non soumis aux règles de l'intermittence.

Il faut pouvoir s'appuyer sur les syndicats et les fédérations.

Il y a un réel besoin de plus de sécurité et de réflexions collectives (qui s'engagent un peu partout).

Contraintes	Ressources
<ul style="list-style-type: none"> • Horaires atypiques et conciliation des temps privé/ professionnel compliquée. • Séparation vie privée et vie professionnelle floue. • Mode de garde classique insuffisant. • Environnements complexes de travail : multi employeur, multiformes, multi contrats/statuts. • Charge de travail importante pour maintenir les réseaux et s'adapter à chaque interlocuteur. • Souvent l'espace de travail créatif est à domicile. • Charge de travail administratif et développement de réseau lourds et constants. • Cumul et combinaison des contraintes de travail. • Soumission aux aléas des employeurs = grande dépendance. • Avoir peur d'annoncer une grossesse pour les femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les soutiens collectifs : moral, économiques et de garde (conjoint, famille, amis, employeurs parfois (quand on peut amener les enfants en festival ou lors d'un tournage)) permettent de dégager du temps pour le travail de création et la pratique artistique. • Maintenir et développer les liens réseaux. • L'accès aux formations, stages, résidences. • Rester disponibles à la mobilité professionnelle, déplacements concerts ou tournées.
<p>Régulations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Souvent individuelles : les aménagements de poste (réorganisation, allègement de tâches, pauses, flexibilité des horaires) se font tout seul avec un soutien souvent compliqué et surtout pour les femmes ; • Reconversions plus fortes chez les femmes, organisation rigoureuse, cumul de statuts et de contrats de travail, enseignement, moins de pratique... • Collectives : réseaux de garde amis ou famille, solidarité de productions/créations bénévoles pendant le confinement, « pour tenir ». 	

Conclusion

LIEN QUESTIONNAIRE / ENTRETIENS : MEME CONCLUSION ?

Le profil des répondants au questionnaire et des interviewés se ressemblent sur certains points, notamment de par la présence majoritaire de musicien.ne.s interrogé.e.s. Les répondants au questionnaire sont principalement des intermittents, tandis que les interviewés cumulent souvent différents statuts (enseignant, intermittent, freelance...). La tranche d'âge est, elle aussi, différente. En effet, le questionnaire relève une majorité de 26-45 ans, alors que les interviewés ont entre 31 et 50, relevant tou.te.s de la même génération.

Les interviewés ont deux enfants maximum, ce qui corrobore avec une majorité de répondants ayant un ou deux enfants. Dans les deux contextes, le projet d'enfant, et donc de parentalité, est, majoritairement, un projet commun. Le conjoint ayant une pratique dans le milieu artistique est notamment rassuré par la stabilité professionnelle et donc économique.

Le principal point similaire entre le questionnaire et les interviews est que la parentalité est un sacrifice d'une partie de la carrière car il y a moins de temps pour la pratique (répétition, création etc...). La parentalité exige donc une organisation beaucoup plus en amont et optimale.

Des propositions sont faites par les répondant.e.s et interviewé.e.s afin d'apporter des réponses, parfois simples, aux problématiques rencontrées par la grossesse et/ou la parentalité et la pratique à 100% de leur métier.

Il semble nécessaire pour APSArts et l'ARACT Hauts-de-France, au vu des résultats de cette étude exploratoire mais aussi de l'ensemble des données disponibles en la matière et référencé dans ce rapport, qu'un projet d'ampleur nationale puisse voir le jour, afin de mettre en exergue plus finement les caractéristiques de situations de travail rencontrées par ces professionnel.le.s de monde culturel.

Annexe : Questionnaire

ENQUETE APSArts GROSSESSE ET PARENTALITE DANS LES MILIEUX ARTISTIQUES

Bonjour à toutes et à tous,

la question de la grossesse et de la parentalité est un sujet tabou dans les milieux culturels, pas ou peu abordé par les structures, les programmeurs, les producteurs, les thérapeutes, mais aussi les artistes eux-mêmes.

Afin de pouvoir effectuer un premier état des lieux, APSArts, en association avec l'ARACT (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) des Hauts-de-France et l'une de ses sociologues Elodie Valentin, vous propose de remplir ce rapide questionnaire, mais aussi de le partager afin qu'un maximum d'artistes puisse y répondre (que vous soyez une femme ou un homme bien entendu car ce sujet concerne les deux sexes !!)

Les résultats seront présentés en octobre 2020 lors de la Semaine de la Santé des Artistes organisée chaque année par APSArts, et permettra de travailler avec les DRAC, Ministères, mutuelles, organismes de santé, structures culturelles ... pour trouver des solutions aux problèmes que vous rencontrez.

Ensemble, prenons soin des Artistes

Êtes-vous parent(s) d'un ou plusieurs enfants ?

- oui
- non

Allez-vous être parent(s) dans les mois qui viennent (9 mois ou moins) ?

- oui
- non

Avez-vous un projet d'enfant ?

- oui
- non

Si non, pourquoi ? (plusieurs réponses possibles)

- des complication(s) physique(s) m'en empêchent
- ce serait un frein dans votre carrière
- le jugement des autres serait trop lourd
- je subirais certainement du harcèlement
- financièrement ce ne serait pas possible
- personne ne pourra me remplacer dans mon (mes) activité(s)
- ce n'est pas possible vu la situation de mon (ma) conjoint(e)
- je (nous) n'ai (n'avons) pas envie d'avoir d'enfant(s)
- autre

En cas de projet d'enfant ou de grossesse actuelle, envisagez-vous d'adapter votre vie artistique pendant la grossesse ?

- oui
- non

Si oui, par quel(s) moyen(s) ? (plusieurs réponses possibles)

- en prenant un congé maternité
- en prenant un congé parental
- en étant remplacé(e)
- en arrêtant complètement mon (mes) activité(s)
- en prenant un temps partiel
- en changeant d'activité(s) professionnelle(s)
- autre

Si non, pourquoi? (plusieurs réponses possibles)

- impossibilité de me faire remplacer
- impossibilité de prendre mon congé maternité
- impossibilité de prendre mon congé parental
- impossibilité de prendre un temps partiel
- autre

Comment en avez-vous discuté avec votre conjoint·e ?

- La grossesse est arrivée par hasard
- C'est un projet commun (grossesse, adoption ...)
- Pas de discussion possible, mon(ma) conjoint(e) ne veut pas en entendre parler
- autre

Quel(s) changement(s) avez-vous observé ? (plusieurs réponses possibles)

- votre santé s'est détériorée
- vos collègues vous ont soutenu
- vos supérieur(e)s vous ont soutenu
- vous avez engagé une reconversion professionnelle
- vous vous êtes marié(e), pacsé(e)
- vous avez modifié votre pratique artistique
- vous avez rencontré des difficultés à faire valoir vos droits
- autre

Qui êtes-vous?

- une femme
- un homme
- non genré(e)

Quel âge avez-vous?

- entre 18 et 25 ans
- entre 26 et 35 ans
- entre 36 et 45 ans
- entre 46 et 55 ans
- entre 56 et 65 ans
- autre

Quelle(s) est (sont) votre (vos) pratique(s) artistique(s)? (plusieurs réponses possibles)

- musique
- danse
- cirque
- chant
- arts plastiques
- arts visuels
- autre

Quel est votre statut ?

- intermittent(e) du spectacle
- agent(e) de la fonction publique (titulaire ou contractuel(le))
- auto-entrepreneur(euse)
- salarié(e) de droit privé
- autre

Combien d'enfants avez-vous?

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- autre

Depuis combien d'années pratiquez-vous votre (vos) activité(s) ?

- moins d'un an
- entre 1 et 5 ans
- entre 6 et 10 ans
- entre 11 et 15 ans
- entre 16 et 20 ans
- plus de 20 ans

Bibliographie

- « Auteur, Autrice de bande dessinée. Ah bon, c'est un vrai métier ? » *ADABD, Festival international de la bande dessinée Angoulême, ADAGP., 2019*
- « Grossesse et pratique d'un instrument à vent (clarinette) » *Médecine des Arts, 2008*
- « Conditions de travail et trajectoires professionnelles des scénaristes de télévision dans l'animation française », *SACD, 2019*
- « Danseuses, cachez cette grossesse qu'on ne veut pas voir ! » *Léa Lescure, 2012*
- « Conciliation difficile entre vie familiale et vie professionnelle, Quels sont les salariés les plus concernés ? » *Dares Analyses, 2019*
- « Enquête auteurs 2016, Résultats statistiques » *Conseil scientifique des EGBD, 2016*
- « Enquête exploratoire sur la santé et le bien-être dans l'industrie musicale, Une filière de passionné.es sous pression » *Collectif CURA et la GAM, 2019*
- « Etre artiste et mère, une émancipation à conquérir » *Magali Lesauvage, 2019*
- « Le métier de photographe » *Cabinet Ithaque, 2014*
- « La représentation femmes.hommes dans le jazz et les musiques improvisées » *AJC Grands Formats, la FNEIJMA et Opale en coopération avec l'ADEJ, 2018*
- « Grossesse et post-partum chez les danseuses professionnelles » *N.Blasco, Médecine des Arts, N°50, p.34-40*
- « Guide pratique de la parentalité en entreprise, Volume 2 FAMILLES » *Observatoire de la qualité de vie au travail, ??*
- « Inégalités entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture, Acte II : après 10 ans de constats, le temps de l'action » *Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, Rapport n°2018-01-22-TRA-031, 2018*
- «Etre parent : des cadres aux ouvrières, plus de conséquences sur l'emploi des femmes » *Insee Première, n°1795, 2020*
- « Jouer et déjouer le genre en arts » *Marie Buscatto, Anne Monjaret, Presse Universitaire de France, n°161, p 13 à 20 , 2016*
- « Julie Fuchs exclue d'un opéra en raison de sa grossesse » *??, 2018*
- « Julie Fuchs virée de La Flûte enchantée : non, la grossesse n'est pas une maladie » *??, ??*
- « Musique : la soprano française Julie Fruchs écartée d'un concert parce qu'elle est enceinte » *franceinfo, 2018*
- « La protection de la maternité – Cadre réglementaire » *Camille Baumann, 2020*

« Leader au féminin ? Variations autour du jazz » *Marie Buscatto, L'Harmattan, n°48, p 149 à 172, 2010*

« Les inégalités persistent dans la culture en les femmes et les hommes » ??, 2020

« Tenter, rentrer, rester : les trois défis des femmes instrumentistes de jazz » *Marie Buscatto, La découverte, n°19, p. 87 à 108, 2008*

« Musiques actuelles : les femmes sont-elles des hommes comme les autres ? » *Bénédicte Briant-Froidure, Mémoire Master Direction de projets culturels, 2011*

« Musique de forte intensité et femme enceintes » *Médecine des Arts, 2010*

« Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et dans la communication » *Ministère de la Culture, 2019*

« Le sexisme ordinaire dans le monde de la musique » *Paye ta note !, ??*

« Festival Manifeste Ircam 2019 » *Paye ta note !, 2019*

« Perception des risques au travail et connaissance des droits pendant la grossesse chez les femmes venant d'accoucher dans la métropole lilloise » *Marion Duquenne, Thèse en Médecine du travail, 2019*

« Professionnalisation féminine et féminisation d'une profession : les artistes interprètes de musique » *Hyacinthe Ravet, La Découverte, n°9, p. 173 à 195, 2003*

« Quitter un métier de vocation : le cas de la danse classique » *Florence Bourneton, Anthropologie sociale et ethnologie, 2011*

« Enquête SDAMP-CGT sur les inégalités femme/homme dans les métiers de la musique » *SNAM - CGT, 2019*

« Une danseuse du ballet de Nice porte plainte pour discrimination après sa grossesse » ??, 2018

« Virée pour cause de grossesse, la danseuse Karline Marion l'emporte et sort du silence » *Matthieu de Guillebon, 2017*